

GROUPE FLO

Société anonyme au capital de 38.257.855,65 €
Siège social : Tour Manhattan, 5/6 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie
349 763 375 RCS Nanterre

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 JUIN 2019

ORDRE DU JOUR

1. De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ; quitus aux membres du Conseil d'Administration de l'exécution de leur mission (1^{ère} résolution) ;
- Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 (2^{ème} résolution) ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et apurement des pertes (3^{ème} résolution) ;
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce et approbation desdites conventions (4^{ème} résolution) ;
- Renouvellement du mandat de Mme Bénédicte HAUTEFORT en qualité d'administrateur de la Société (5^{ème} résolution) ;
- Renouvellement du mandat de Mme Christine de GOUVION SAINT CYR en qualité d'administrateur de la Société (6^{ème} résolution)
- Renouvellement du mandat de Mme Christelle GRISONI en qualité d'administrateur de la Société (7^{ème} résolution)
- Renouvellement du mandat de M. Olivier BERTRAND en qualité d'administrateur de la Société (8^{ème} résolution)
- Renouvellement du mandat de M. Christophe GASCHIN en qualité d'administrateur de la Société (9^{ème} résolution)
- Renouvellement du mandat de M. Michel RAZOU en qualité d'administrateur de la Société (10^{ème} résolution)
- Renouvellement du mandat de M. Olivier GRUMBACH en qualité d'administrateur de la Société (11^{ème} résolution)
- Nomination de M. Philippe HERY en qualité de nouvel d'administrateur de la Société (12^{ème} résolution)
- Fixation du montant global des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (13^{ème} résolution) ;
- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à M. Olivier BERTRAND, Président du Conseil d'Administration (14^{ème} résolution) ;

- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à M. Christophe GASCHIN, Directeur Général (15^{ème} résolution) ;
- Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'administration à compter du 1^{er} janvier 2019 (16^{ème} résolution) ;
- Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général à compter du 1^{er} janvier 2019 (17^{ème} résolution);
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société (18^{ème} résolution).

2. De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Autorisation pour 24 mois de réduire le capital par annulation des actions auto-détenues (19^{ème} résolution) ;
- Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant maximum de 5.000.000 € en nominal (20^{ème} résolution) ;
- Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital au profit de salariés et anciens salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (21^{ème} résolution) ;
- Délégation au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital à émettre de la Société à l'effet de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (22^{ème} résolution);
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite aux salariés et aux dirigeants mandataires sociaux d'actions existantes et/ou à émettre de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre au profit des bénéficiaires des attributions d'actions (23^{ème} résolution) ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités (24^{ème} résolution).